

LIBRAIRIE LAVAL

J. ADOLPHE PELLETIER, 3 rue Hart Téléphone 302 Les Trois-Rivières.

LE BIEN PUBLIC

F. X. VANASSE. GEO. LEFRANÇOIS

Vanasse & Lefrançois

Imprimeurs-Papetiers.

29 Rue Du Platon. Téléphone 373

LES TROIS-RIVIERES.

JOSEPH BARNARD, Editeur-Propriétaire.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

Bureau : 3 Rue Hart

LE BIEN PUBLIC

LES TROIS-RIVIERES, 14 DECEMBRE 1909

LA TEMPERANCE

Nous avons été particulièrement heureux d'entendre Mgr. notre Evêque aborder cette importante question au sermon de la grand-messe dimanche passé.

Sa Grandeur a dénoncé avec une grande énergie ce mal de l'alcoolisme, et après en avoir signalé les ravages, elle nous suggère les remèdes à prendre pour faire disparaître, ou du moins restreindre dans la mesure du possible, cette plaie de l'èse-nationalité.

Après avoir signalé la part généreuse que plusieurs villes ont déjà prise dans ce mouvement de la tempérance, et entr'autres Québec, Les Chutes Shawinigan, et plus récemment Montréal, Monseigneur demande aux autorités municipales, gardiennes de la morale et de la bonne renommée de notre ville, de considérer mûrement les propositions que voici :

Ne serait-il pas à propos d'adopter un règlement déjà en vigueur en maints endroits, et décrétant la fermeture des buvettes à 10 heures du soir les jours de semaine, et à 7 heures le samedi soir, pour ne rouvrir que le lundi à sept heures du matin.

Monseigneur demande aussi qu'on apporte un grand discernement dans l'octroi des licences, et qu'on ne les accorde plus en bloc, mais que l'on considère chacune des demandes selon son mérite. Il ne peut être question de favoritisme à un parent, à un ami ; mais que le cabaretier indigne soit impitoyablement écarté.

Le règlement, déjà voté à la majorité des citoyens en 1886 et exigeant que le tenancier de cabaret dirige en même temps le trafic d'hôtellerie, et fasse de cette hôtellerie l'objet principal de son commerce doit être appliqué, dans toute sa vigueur.

Et comme il ne suffit pas de faire de bons règlements mais qu'il faut de plus une surveillance stricte de leur observance, et une sanction, il est à désirer que chaque infraction soit dénoncée, et que chaque dénonciation soit suivie de la peine encourue.

Nous n'hésitons pas à croire que cette sage direction suggérée par l'autorité ecclésiastique sera accueillie avec tout l'empressement et le respect qu'elle mérite. Nous savons aussi que notre population aura un de ces bons mouvements qu'elle sait avoir quand on fait appel à son intelligence et à son cœur.

Mgr Cloutier et la Tempérance.

Voici en substance l'important discours prononcé par Mgr. Cloutier à la grand-messe de dimanche dernier. Monseigneur, annonçant qu'il va parler de tempérance, demande qu'on ne voie pas d'allusions personnelles dans ce qu'il va dire.

La plupart de ceux qui font le commerce de boisson sont honnêtes, il le sait, mais il y en a qui, par un commerce illicite, font aux autres une concurrence déloyale. Il faut protéger ceux qui font bien contre ceux qui font mal.

Il est malheureux que l'on cherche à mêler la politique à cette question, et que l'on prétende que la Ligue de tempérance, par exemple, est une affaire politique, quand il est certain qu'elle a une portée exclusivement morale. Un pareil procédé irait à faire croire que la boisson est pour certaines personnes, un moyen de pousser leurs intérêts politiques : ce serait odieux. Cette question doit être traitée en dehors de la politique.

Monseigneur rappelle brièvement le travail accompli pour la tempérance en ces dernières années, les retraites de tempérance, les conférences avec projections, etc. Il a été démontré par des médecins ou d'autres personnes compétentes que l'usage de la boisson, qui devient presque toujours abusif, est une cause de ruines nombreuses : ruine matérielle pour la fortune et la prospérité publique et privée, ruine physique pour la santé, ruine morale et intellectuelle où s'obscurcissent beaucoup d'âmes et de belles intelligences, dans toutes les classes de la société.

Il a été démontré, de plus, que l'abus de l'alcool amène la dégénérescence de la race et qu'il constitue véritablement un crime de lèse-nation. Monseigneur cite le témoignage de plusieurs médecins renommés au sujet des ravages de l'alcool, afin, dit-il, qu'il soit compris, une bonne fois et définitivement, que l'alcool est un véritable poison et une cause de ruine et de démolition.

On objectera peut-être que nos pères buvaient eux aussi, et qu'ils ne s'en portaient pas plus mal. A cela on peut répondre : 1. Que nous recueillons les fruits de leurs excès dans des santés affaiblies dont nous sommes affligés ; 2. que l'alcool n'était pas aussi mal-faisant autrefois qu'aujourd'hui. L'alcool était un poison alors comme à présent ; mais l'alcool actuel est devenu un mélange de plusieurs poisons. Ce résultat est dû au progrès de la chimie et aux procédés de falsification employés par les fabricants et les débitants de boisson.

Des résultats notables ont été obtenus dans le diocèse par le travail fait pour la tempérance. En est-il de même pour la ville ?

La dernière visite paroissiale révèle une situation très défavorable. Depuis 35 ans qu'il exerce le ministère en ville, Monseigneur n'a pas connu un tel état de choses. Le nombre des buveurs est très grand. Les lois ne sont pas observées, ni pour la vente le dimanche, ni pour la vente aux mineurs ou à ceux qui abusent. Le Conseil municipal a passé un règlement interdisant la vente de la boisson les jours de fête ; or, mercredi dernier, un hôtelier en a vendu tout l'avant-midi. Qu'on ait affaire à un ivrogne ou à un homme ivre, peu importe, pourvu qu'il ait de l'argent. Si un homme demande un revolver pour se tuer, se-

rait-on justifiable de le lui donner, parce qu'il a de l'argent pour le payer ? Monseigneur rappelle ici plusieurs accidents qui font toucher du doigt les conséquences désastreuses d'un pareil régime. Il insiste sur les désordres qui se commettent dans la soirée du samedi, alors que les maris boivent leur salaire de la semaine pendant que la femme et les enfants souffrent à la maison du froid et de la faim.

On n'a qu'à regarder autour de soi pour se convaincre que le tableau, bien que sombre, n'est pas chargé. Et pendant ce temps, que font les gens bien disposés ? Au lieu de pétitionner auprès de l'Hôtel de Ville ou d'agir de façon à faire cesser le désordre, on se contente de se lamenter et de soigner ses affaires. C'est un mauvais calcul. On en voit même qui appartiennent à des sociétés favorables à la tempérance en principe, mais qui, dans la pratique de leur vie, sont loin de donner l'exemple.

Quant à lui, il veut faire son devoir et si ce n'est pas à lui de faire des règlements, il prend la liberté de s'adresser à MM. les échevins. Avec tout le respect qui leur est dû, il veut leur soumettre des suggestions qu'ils voudront bien étudier afin d'en tirer le meilleur parti possible. Les échevins sont les "pères de la cité" et Monseigneur a confiance dans leur sagesse, leur expérience et leur dévouement à l'intérêt public pour qu'ils donnent à ces questions une sérieuse considération et une solution propre à promouvoir le bien-être matériel et moral de la ville.

1ère Suggestion.—Elle concerne la fermeture des débits de boisson depuis 7 heures le samedi soir jusqu'à 7 heures le lundi matin, et sur semaines, depuis 10 hrs du soir à 7 heures du matin.

Quant aux épiciers licenciés, il ne s'agit pas de fermer tout leur établissement aux heures susdites, mais seulement d'interdire la vente et livraison de la boisson. Cette mesure mettra tous les débitants de boisson sur le même pied.

2ème Suggestion.—Elle a trait à l'octroi des licences. Il serait à désirer que lors de l'examen des demandes de licences, on considère chacun des cas séparément et au mérite.

3ème Suggestion.—Un règlement passé en 1886 prohibe les buvettes. Ce règlement a été passé à la suite d'un vote populaire. Il avait pour but d'obliger les propriétaires d'hôtels à fournir au public voyageur une accommodation convenable, et à faire que la buvette restât l'accessoire et que l'hôtel ou la pension fut considérée comme la chose principale. Cet ordre a été interverti. Le règlement est éludé. Il arrive très souvent que le propriétaire donne tout son soin à la buvette et que la pension est négligée ou confiée à d'autres mains. On devrait voir à ce que ce règlement soit observé et, si la chose est nécessaire, amendé.

Outre ces suggestions, Monseigneur croit utile d'attirer l'attention de MM les échevins sur quelques autres points. Par exemple, l'observation du règlement qui interdit les rideaux dans les fenêtres des hôtels aux heures où la vente est prohibée.

Quant à la vente aux mineurs, il semble que la loi l'interdit absolument et qu'on ne peut livrer de boisson aux enfants sous prétexte qu'ils en demandent pour leurs parents.

Ceux qui sont invités à signer une demande de licence ne devraient pas oublier la responsabilité que leur acte comporte.

Ils devraient s'assurer avant de signer que celui qui demande cette faveur en est digne ; ils devraient alors considérer l'intérêt public et non pas être amenés à poser un acte de cette importance pour des considérations d'intérêt privé, de sympathie, de parenté, etc.

On devrait aussi se demander quand vient une nouvelle demande de licence, si le besoin s'en fait sentir, et si, lorsqu'on réduit partout le nombre des

débits de boisson, il ne serait pas plutôt urgent de le restreindre aussi chez nous.

Monseigneur remarque encore que les meilleurs règlements ne valent rien s'il n'y a pas de surveillance. Il faut prendre les moyens de faire observer les règlements. Et la surveillance elle-même ne suffit pas, s'il n'y a pas de sanction. Sans une sanction sérieuse, les règlements seraient de nul effet.

Monseigneur termine en disant qu'il sait exprimer les vœux de la population trifluvienne. Il sait aussi que MM. les Echevins sont bien disposés, et il a confiance qu'ils feront tout leur possible pour résoudre les difficultés et régler ces questions à la satisfaction générale.

En agissant ainsi, ils préserveront bien des familles de la misère et du malheur. Ils méritent la récompense du devoir accompli quand viendra l'heure de rendre leurs comptes au Souverain Juge.

Ils auront la satisfaction d'avoir travaillé pour le bien des individus, des familles et de la société.

MM. les abbés Cloutier et Paquin a St-Justin

Mercredi soir, le 8 décembre, il y avait grands concours au village de St-Justin. Malgré le vent qui soufflait et la neige qui poudrait, de tous les points de la paroisse, d'ailleurs, on arrivait à pleines voitures.

Une conférence anti-alcoolique avait été annoncée pour 7½ hrs ; on savait que MM. les abbés Paquin et Cloutier feraient les frais de la soirée. Il n'en fallait pas davantage pour attirer beaucoup de monde.

La séance commença. M. l'abbé Cloutier salua son nombreux auditoire et le félicita d'avoir bravé le mauvais temps pour se rendre à l'appel de M. le Curé. Il fit ensuite remarquer que sa conférence n'aurait rien d'imaginaire, qu'elle serait appuyée uniquement sur l'expérience et la science des médecins les plus célèbres.

L'ombre descendit sur la foule. La lanterne sous l'habile contrôle de M. l'abbé Paquin projeta ses flots de lumière sur la toile mystérieuse. C'était le moment de l'exposition des vœux. La première arrivée fut un certain quadrupède en fête, à côté d'une bouteille. Tout le monde s'amusa mais les enfants rirent aux éclats. Ils rirent encore plus forts en voyant la pauvre bête étendue, les quatre pieds en l'air, morte empoisonnée par quelques onces d'alcool. Ils avaient l'air de se dire. Il faut être bêtes aussi pour prendre de ces choses-là !

Ce n'était pas sa faute, a elle, la pauvre bête.... D'autres figures de viveurs de buveurs, malgré leur tristesse, ne furent pas pris en pitié par les enfants. Des descendants d'alcooliques aux membres crochus à l'air hébété portèrent le grand monde à réfléchir sur la responsabilité encourue par des parents ivrognes.

Après cela, apparemment sur la toile le foie, les pommons, le cœur etc. etc., brûlés, hypertrophiés, atrophiés par l'alcool.

Les enfants deviennent sérieux comme le grand monde. Et ce fut un silence complet où l'on devinait l'émotion quand passèrent les scènes tristes épouvantables qui désolent le foyer de l'alcoolique. Les petits qui

étaient là — et les grands aussi — n'oublièrent pas nous en sommes certain, la mort de cette pauvre mère maltraitée, assassinée par son mari ivre et ces trois petits orphelins qui demandent un morceau de pain.

M. le Conférencier qui est pratique, sut glisser à travers de ces scènes d'excellents conseils et de sages avis. En voici quelques uns saisis au vol ; Ne prenez pas d'alcool : loin de rechauffer, il refroidit : loin de nourrir il affaiblit et détruit : loin d'aider la digestion, il la paralyse. Ne croyez rien de ce que disent, au sujet de l'alcool, certains journaux annonceurs de flacons. Beau sexe et sexe fort, fuyez l'alcool ; hommes de profession et travailleurs, fuyez l'alcool ; c'est un poison. Defiez-vous de certains toniques brevetés, à base d'alcool..... Jeunes filles, ne donnez pas votre main et votre cœur au jeune homme qui boit, il vous rendrait malheureuse, malgré votre amour et vos charmes....

Les statistiques prouvent d'une manière évidente que le commerce de l'alcool se fait au détriment de la communauté des citoyens d'une paroisse ou d'une ville.

M. l'abbé Cloutier dit encore beaucoup de choses qui mériteraient d'être notées ; mais dans un rapport de ce genre, il faut être bref.

Pour compléter dignement cette magnifique séance, l'abbé Paquin fit passer devant l'auditoire plusieurs vues du système plautéaire, qu'il expliqua avec toute la compétence qui sied bien à un ancien professeur de sciences.

MM. les abbés Paquin et Cloutier nous ont instruits et nous ont fait du bien agréablement

UN TEMOIN.

Un monsieur entre dans un magasin de musique sur le boulevard.

—Vendez vous des morceaux de piano ? demanda-t-il à un employé.

—Non, monsieur, nous ne vendons que des pianos entiers.

**

Guy, qui était à sec, aborde joyeusement son ami Gontran.

—Mon cher, je suis au comble du bonheur, j'épouse dans deux mois la fille d'un manufacturier plusieurs fois millionnaire.

—Tudieu !... Ou as-tu déniché cet oiseau rare ?

—Dans le département de la Somme.

—Tu pourrais dire : de la forte Somme !

**

Au cercle.

Le général, s'interrompant de lire : —Parbleu ! le journal a raison, il y a trop de médecins à Paris.

Le docteur... par pure taquinerie.

—Pardou, général... Nous estimons, nous, qu'il n'y a pas assez de malades...

Le général, roulant de gros yeux : —Sacrebleu ? alors, messieurs, tuez-en moins !

**

Sur le boulevard.

Un passant donne un sou à un pauvre.

—Dieu vous le rendra dans l'autre monde, dit le mendiant.

—Oh ! je ne suis pas pressé !

Pour vos Impressions adressez-vous à u BIEN PUBLIC, 3 Rue Hart.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

CHARLES BOURGEOIS, B. A., LL. M

Avocat

6, rue Hart, Téléphone 233, Les Trois-Rivières.

JOSEPH BARNARD,

AVOCAT

17 Rue St-Pierre, Tél. 434

P. N. Martel N. L. Duplessis

MARTEL & DUPLESSIS

Avocats

4, rue St-Joseph, Trois-Rivières

L. P. Guillet Fortunat Lord

GUILLET & LORD

Avocats

20, St-Joseph, Trois-Rivières

Téléphone 263

J. A. Comeau, C. R. Arthur Béliveau, LL. B.

Tél. Bell No. 38.

COMEAU & BELIVEAU,

AVOCATS.

8 rue Des Forges, Trois-Rivières.

BRUNO MARCHAND, B. A., LL. L.

AVOCAT

33, BONAVENTURE, Les Trois-Rivières

Téléphone Bell 585

NOTAIRES

Téléphone 491

J. A. TRUDEL

Notaire

Argent à prêter et agent d'Immeubles

Bureau : 3, rue Hart.

Résidence : 9, rue St-Denis,

Les Trois-Rivières

C. J. BARNARD,

Ingénieur Civil, Arpenteur Géomètre

Bureau : 36 Bonaventure.

Rés. 17 St-Pierre.

TROIS-RIVIERES, P. Q.

ARCHITECTES

Tél. Bell, Main 2425, Montréal,

Tél. Bell 153, Trois-Rivières

THÉO. DAoust CHS LAFOND

Architectes

Membres A. A. P. Q.

& I. A. du Canada

Bâtisse du Séminaire

103, St- Frs-Xavier, Montréal,

15, Bonaventure, Trois-Rivières

ARTHUR LACHANCE

Représentant de la

Compagnie d'assurance sur la vie

"THE MANUFACTURERS"

33, av. Lavolette, 3-Rivières

NEW YORK LIFE INS. Co.

Représentées par

GEO. R. BOUCHARD

51, Rue ROYALE, Les Trois-Rivières

J. P. MEUNIER,

OPTICIEN

Diplômé de l'Institut de Boston

Coin des rues Hart et Alexandre

Porte voisine du Notaire Lemire.

PANNETON & FRERE

Seuls agents pour la vente des vêtements

"SEMI-READY"

Spécial faitsur mesure en 4 jours. Jupes et Manteaux pour Dames. Chaussures Frank W. Slater (Strider Shoe)

Coin des rues Des Forges et Champlain,

Suc. 115 Rue Bonaventure

BANQUE D'HOCHELAGA

Cultivateurs, Rentiers, Industriels et commerçants ! Voulez-vous réussir en affaires ? Voici le secret : Déposez votre argent dans une Banque d'où vous pourrez la retirer à demande, et où vous pourrez en emprunter quand vous en aurez besoin : **LA BANQUE D'HOCHELAGA** par son capital payé et son fonds de réserve considérable, vous offre ces deux garanties.

Pour juger de **LA BANQUE D'HOCHELAGA** et de sa parfaite sécurité, consultez son dernier Etat Financier.

PAYEZ PAR CHEQUES. Le chèque constitue un reçu, un compte de dépôts d'épargne à la Banque d'Hochelaga facilitera vos transactions, vous évitera des pertes et vous rapportera de l'intérêt deux fois par année.

La Sécurité du Voyageur et son identité sont assurées par les Mandats d'Argent, payables dans les principales villes du monde entier, au taux fixé d'avance, et émis par la

Banque d'Hochelaga

J. F. BOULAIS, Gérant.

Succursale des Trois-Rivières.

Téléphone Bell 260

Tél. Résidence 426

12 et 14 rue DES FORGES, En face du Marche.

NAP. E. GODIN

GROS ET DETAIL

Tabac, Cigares, Pipes et Articles de tout genre pour Fumeurs.

Seul agent aux Trois-Rivières de la maison

VIAU & FRERE.

MAGASIN D'UN SEUL PRIX.

C. J. N. Teasdale

ETOFFES A ROBES, GANTS, BLOUSES, LINGERIE DE DAMES, ETC., ETC.

ASSORTIMENT COMPLET POUR L'AUTOMNE.

26, rue Bonaventure, TROIS-RIVIERES

P. L. CARIGNAN, Fondée en 1865 E. D. CARIGNAN

O. CARIGNAN & Fils

Marchands-Epiciers et Importateurs de Liqueurs, Produits Alimentaires, Etc.

22 et 24 Rue Des Forges, Les Trois-Rivieres.

Boite de Poste 62 Téléphone Bell 423

S. DUGAL

Courtier d'immeubles, administrateur de successions, et agent général. Comptable, Auditeur, Curateur, Liquidateur et Agent d'Assurance, Correspondances Sollicitées.

136, NOTRE-DAMR, Les Trois-Rivieres

René A. Paquin J. D. Lachapelle

Paquin & Lachapelle, Ingénieurs-Électriciens

44 Rue DES FORGES, (MAGASIN EN HAUT)

Téléphone 157

L'Elixir Anti-Rhumatique

DU DR JOS. COMTOIS.

Pour la guérison prompte et assurée du Rhumatisme sous toutes ses formes. Inflammatoire, articulaire, musculaire, goutteux, lumbago, sciatique et névralgies violentes.

Prix \$2.50 la bouteille.

Un échantillon suffisant pour prouver son efficacité vous sera envoyé sur réception de 15c. adressé au Dr Jos. Comtois, St-Barthélemy, comté Berthier, P. Q.

Dépositaire aux Trois-Rivieres.

Pharmacie NORMAND,

Coin des rues Notre-Dame et Des Forges

LE BIEN PUBLIC

Publié aux Trois-Rivieres

PARAISANT Le MARDI et le VENDREDI

TÉLÉPHONES :

Rédaction 434 Administration 302

Bureau, No. 3 Rue HART

ABONNEMENT

CANADA 1 AN \$1.00
6 MOIS 0.50

ETATS-UNIS 1 AN \$1.50
6 MOIS 1.00

Petites Annonces

1 Insertion 25c. 3 Insertion 50c.

8 " \$1.00 Décès 25c.

Marriage 50c

Annonces Commerciales

Contrats Spéciaux

Impressions de toutes sortes. Factums, Pamphlets, Circulaires, Entête de lettres, Etc., Etc.

Courrier de la Cité

Mardi de janvier, le 7 décembre, a eu lieu la bénédiction du Sanatorium De Blois. Cette bénédiction a été donnée par Sa Grandeur Mgr. F. X. Cloutier.

Le Dr. Ayotte est maintenant assez bien. Il a quitté l'hôpital et a commencé à sortir.

M. Arthur Cloutier va aussi un peu mieux. Il est encore à l'hôpital.

Assemblée générale de la Caisse Populaire.

Jeudi soir, tous les membres de la Caisse Populaire sont invités à l'Assemblée générale qui sera tenue à la Chapelle St-Thomas, à 7½ hrs. Ne l'oublions pas. Cette assemblée est importante.

Un jeune homme de 17 ans, nommé Gastien Cubin de Grand'Mère, a été arrêté aujourd'hui aux Chutes Shawinigan pour faux. Le prévenu attend son procès.

Le tirage au sort des objets donnés au profit des Conférences de S. Vincent de Paul, a été remis au 21 décembre, au soir. Le soir du tirage, il y aura des billets en vente.

Jeudi soir à 7½ hrs réunion générale des membres de la Caisse Populaire en la chapelle St-Thomas. Tous les intéressés sont donc priés de se rendre à cette importante réunion.

Et la pipe "Peterson" se vend toujours. Et elle se vend même plus que jamais, parce qu'on a compris que M. N. E. Godin offre là le plus chic cadeau qu'on puisse faire à un homme.

L'homme, dit le philosophe romain de Biran, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, entraîné par un courant rapide, ne trouve nulle part où jeter l'ancre. Et c'est ainsi que nous sommes entraînés au temps des fêtes et que nous oublions, peut-être, qu'il faut faire des cadeaux. Hâtons-nous d'aller au bazar chez N. E. Godin. C'est là que se trouve tout ce que peut imaginer l'esprit humain. Et d'y aller voir convaincra jeunes gens, époux, épouses parrains et marraines.

Jeudi soir dernier, deux malheureux jeunes garçons ont été complètement importunés dans leur commerce de cigares. Ils étaient dit-on, à offrir en vente un "Job" de cigares, à l'Hôtel Dominion, cigares qu'ils prétendaient avoir faits eux-mêmes ensemble par temps perdu. Mais, comme on ne voulut pas l'entendre de cette oreille dans le camp des acheteurs, un coup de téléphone fut vite donné à la police qui reconnut que M. Willie Powers, journalier et Nap. St-Jean, cigariste, cherchaient à vendre les cigares qui ont laissé la manufacture Langlois, pendant une de ces dernières nuits.

Les deux jeunes délinquants ont comparu devant le magistrat Désilets qui a renvoyé la cause à plus tard. On rapporte que le jeune Powers est un récidiviste qui a déjà purgé une sentence et que M. N. St-Jean, au contraire pourrait s'en tirer à bon marché parce qu'on l'aurait entraîné alors qu'il était quelque peu en boisson.

Après deux mois de réparations et de transformation, l'atelier Pinsonnault, au No 86, rue Royal, les Trois-Rivieres, est maintenant prêt à recevoir ses clients convenablement. Tous les amateurs de bonne photographie sont invités à venir nous voir.

Il y a eu vendredi soir, assemblée des Comités Permanents. On y a parlé surtout des débetures et de la Canada Iron, Co.

Un nommé John Clifford a été condamné à \$60.00 d'amende ou à 3 mois de prison pour avoir vendu de la boisson sans licence, à la Tuque.

Quelques Canadiens-français se demandent comment il se fait que le "Three Rivers News," publié dans la ville des Trois-Rivieres, P. Q. porte le nom d'une ville des Etats-Unis: Three-Rivers.

On est toujours embarrassé du choix de ses cadeaux pour les fêtes. Qu'on orne donc les maisons de jolies gravures, reproductions des plus célèbres maîtres.

A l'atelier Pinsonnault 86, rue Royale, on fait une spécialité des cadres, gravures et objets d'art.

Propriété à Vendre

A proximité des deux marchés Vaste magasin avec hangar, à deux étages. Écurie, remise à voitures, grande cour, et en haut au deuxième plancher, deux beaux logements privés. Belle occasion. Conditions faciles. S'adresser à MM. Durand & Précaut ou à M. Hormisdas Carignan. Les Trois-Rivieres.

j. n. o.

ST-PHILIPPE

La caisse populaire fondée à la Haute-ville il y a quelque temps par l'infatigable apôtre de l'épargne, M. Alp. Desjardins ouvrira bientôt dans notre paroisse un bureau de perception chez le Docteur Duval.

Cette détermination des directeurs de l'œuvre nous semble très sage et surtout, paraît répondre au but que poursuit cette société et à l'esprit qui l'anime. En effet cette caisse populaire est destinée à recueillir le sou précieux de l'artisan, trop longs temps méconnu, et à le faire fructifier de façon la plus avantageuse ; Et quel terrain mieux choisi, quel champ d'action plus digne de cette œuvre que notre paroisse, composée en grande partie d'ouvriers intègres et laborieux. Oui, c'est au milieu de notre population que la caisse populaire trouvera le son intègre et modeste qu'elle recherche, le son pur de toute transaction louche, gagné par un labeur dur et persévérant, arrosé de sueurs précieuses, enfin à l'égal du "dollar" du riche.

Le son de l'artisan, l'écu de l'ouvrier, l'épargne du travailleur, que de choses leur modestie et leur intégrité ne nous racontent-elles pas ? Elles nous rappellent de longues heures, des journées entières d'un travail pénible et fatigant. Elles évoquent l'image édifiante du journalier consciencieux, ruisselant de sueurs, peinant pour le soutien de la famille, elles nous parlent de privations, d'économie et de la grande vertu de prévoyance. Aussi, quoique modeste, qu'ils sont précieux et respectables ces sous et ces écus de l'ouvrier ! Ils sont plus dignes d'égards que les trésors des rois ; ils ont plus de valeur que les bijoux des princes.

Trop longtemps hélas ! on a méconnu la valeur des épargnes du pauvre qui souvent, par manque de prévoyance, se sont dépensés en futilités, prenant le chemin du cabaret et allant s'engouffrer dans la source toujours ouverte et séduisante de l'eau de vie. C'est ici qu'apparaît l'utilité des caisses populaires qui vont, bienfaisantes dans leur action, de porte en porte, solliciter le trésor de l'ouvrier, pour le faire fructifier au double, au triple et le lui remettre ensuite ainsi centuplé, aux jours d'épreuve ou de maladie.

Aussi, nous espérons que pour toutes ces raisons, le bureau de perception qui doit s'ouvrir ici provoquera l'épargne, enseignera la prévoyance et fera bonne besogne. Que tous ceux qui veulent garantir l'avenir de leurs enfants, s'assurent une heureuse vieillesse, à l'abri de la misère et de la pauvreté, y aillent nombreux et souvent déposer leurs modestes économies.

— Parait-il que la diathésie est aux portes de la paroisse. Gare à ses microbes.

On dit que ceux qui ont volé chez M. Langlois, iront fumer leurs cigares au salon de l'état ; ils ont été pinçés ces jours derniers.

— M. Robichaud, charretier, résidant en face de l'église, tient à son magasin un dépôt du journal "Le Bien Public."

Dimanche dernier, à la sacristie, eurent lieu deux importantes assemblées l'une des francs-tenanciers de la paroisse, l'autre des Marguilliers du banc, dans le but de compléter l'organisation financière de la Fabrique et d'assurer son parfait fonctionnement.

Les élèves de notre externa des Rvd. Frères ont eu lundi la visite des Frères visiteurs de Montréal.

— Le Journal officiel de l'association Canada-Américain. Revue hebdomadaire publiée à Manchester, reproduisait dans son numéro du 8 décembre, un article du "Bien Public" intitulé, "Le siècle des exploités, et signé "Canadien." C'est un article qui a eu une grande publicité.

— Des bergers chantant les cantiques populaires de Noël devant la crèche de l'enfant Jésus ; c'est un des souvenirs les plus impressionnants de notre Jeune âge. Cette antique et religieuse tradition se continuera à St-Philippe : on est à exercer pour la messe de minuit de ces petits bardes champêtres qui annonceront pour la première fois dans notre nouvelle Église, la naissance de l'enfant Dieu, et qui par des cantiques d'allégresse, célébreront les bienfaits de ce grand événement.

— Sa Grandeur Mgr Cloutier doit assister dimanche prochain à notre messe paroissiale.

Appel aux Energies

Ce qui nous manque, c'est la conscience de notre force. Dans un pays saturé de sève chrétienne, nous avons le droit d'être tout, et nous sommes rien. Timidité, effacement volontaire, abandon de nos droits, aptitude désordonnée à la résignation ; voilà la cause de tous les maux qui nous accablent !

Il est du devoir des pasteurs d'âmes de secouer cette torpeur. Les résignés les apathiques, les laissez-moi tranquille, dans une société démocratique où chacun n'a que ce qu'il a su prendre, sont des nullités sociales qui ne comptent pas.

Cadeaux de Noel et du Jour de l'An

Grand assortiment de PARFUMS, POUDRES, et SAVONS fins des meilleurs fabricants de l'univers. BONBONNIERES remplies de Chocolat exquis, de 10c à \$10.00 MIROIRS, BROSSES, NECESSAIRES, BOITES à TOILETTE KODAKS, SACCOCHES, PORTE-CARTES, ETC., ETC. BOITES DE CIGARES, CARTES POUR LES FETES, Etc. Assortiment des plus variés.

R. W. WILLIAMS, Pharmacien et Opticien

Venez voir nos Vitrines. No. 20 RUE HART.

L. Massicotte TEL. BELL 159. J. A. Panneton

Massicotte & Panneton

ÉPICIERS

Notes bien.— Faire vos achats à ce magasin vent dire :

ECONOMIE DOMESTIQUE

Marchandises de première classe et à très bas prix.

Une idée : Vin depuis 60c le gallon. 3 btes Tomates, 25c. 3 btes Blé d'Inde, 25c. 3 btes Prunes, 25c. 3 btes Petits Pois, 25c.

Ce magasin fermera tous les Mardis et Jedis à 7 hres, p. m.

Vous Habillez-vous à la Dernière Mode ?

Chez P. J. HEROUX c'est la PLACE

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Nouvellement Reçus : CHAPEAUX & CRAVATES

La Chemise au Plastron, qui ouvre, vous évitera des colères noires !

4 RUE HART.

(En face de "LE BIEN PUBLIC")

Tél. Bell 60.

POLE NORD

Si la découverte de ce Pôle a pris beaucoup de temps, je puis en quelques minutes vous dire l'histoire de vos yeux.



Négligez-vous votre vue... vous vous exposez alors à la perdre. Venez me consulter et je vous expliquerai tout gratuitement.

Dr J. P. MEUNIER, O. D.

OPTICIEN

16 Rue HART, - Les Trois-Rivieres.

L'oiseau qui se coupe les ailes sera la proie du premier félin qui passe. Le citoyen que la violation cynique de tous ses droits laisse indifférent : le croyant qui n'affirme pas sa foi au grand jour : sont des suicidés qui se livrent eux-mêmes aux fauves de la politique et aux lacets des étreinteurs de la libre-pensée.

Donc, à tous ceux qui veulent vivre, à tous ceux qui savent le prix de la rédemption de leurs âmes, aux hommes de cœur qui sentent le péril de l'heure présente et se rendent bien compte que l'âme de leurs enfants ne peut être sauvée par l'apostasie que par l'énergie de leur attitude, les évêques crient : "Debout ! Face à l'ennemi de vos croyances !"

MGR LAURANS,

Evêque de Cahors.

On éveille un Gascon au milieu de la nuit pour lui apprendre la mort de son père. Il se rendort en disant : Ah ! que je serai affligé demain, quand je me réveillerai !

Un officier gascon ayant fait ses adieux à sa belle, l'alla voir le lendemain. "Quoi, monsieur, c'est vous ! Je vous croyais parti pour l'armée !— Que voulez-vous ? La gloire avait bridé mon cheval : l'amour l'a débridé."

PERDU

Manchon en vison, laissé probablement dans la Cathédrale, dimanche dernier, le 5 courant. Prière de le retourner chez Bellefeuille & Giroux.

A LOUER

Trois beaux magasins et trois hauts de maisons très confortables dont un de douze pièces à bonnes conditions. S'adresser à

L. Z. BEAUDRY,

No. 94 rue Notre-Dame,

Les Trois-Rivieres.

COURRIERS

St-Narcisse

Le 5 décembre a eu lieu ici la bénédiction solennelle d'une magnifique statue de la bienheureuse Jeanne d'Arc. Cette cérémonie fut rehaussée par la présence du Rvd Père Valbert de l'ordre des Franciscains compatriote de la Bienheureuse. Les parures étaient magnifiques. Le sermon de circonstance nous a été donné par le Rvd Père Valbert qui avec le talent qu'on lui connaît à su nous démontrer que Jeanne d'Arc était notre patronne et que nous devions la prendre pour modèle.

Pour terminer la fête, le même jour dans l'église paroissiale eut lieu une séance dramatique sous l'habile direction des Révérendes Filles de Jésus, dans laquelle on nous a représenté plusieurs scènes de la vie de Jeanne d'Arc. Cette séance a été donnée par les élèves de l'école du village. Tous se sont bien acquittés de leur rôle, mais surtout Jeanne d'Arc dont le rôle a été joué par Mademoiselle Anésie Nobert; elle a fait preuve de vraies dispositions d'actrices.

Nos félicitations aux jeunes actrices et nos remerciements à nos bonnes religieuses.

Pointe du Lac

Mercredi, les membres du Cercle Agricole ont choisi leurs directeurs pour l'année 1910 :

MM. J. Caron, président; Oscar Biron, vice-président; Adolphe Guilbert, Moïse Comeau, Hilaire Guay, Philippe Garceau et Adrien Houle.

M. J. O. Dugré est le secrétaire du cercle depuis plusieurs années.

Après l'élection des directeurs eût lieu la conférence qui était annoncée depuis longtemps.

L'élite de la population s'était réunie pour entendre parler des Caisses Populaires. Nos gens ne sont pas encore préparés à adopter les principes de la coopération; ils semblent toujours craindre que ces institutions qu'ils ne connaissent pas, et qu'ils ne veulent pas connaître, aient pour but de restreindre leur liberté—on encore que leur voisin pourrait retirer de ce nouvel état des bénéfices plus grands que ceux, qu'eux-mêmes pourraient retirer.—La Caisse Populaire de la Pointe du Lac n'est pas encore fondée!

A la fin de la conférence un vœu a été émis par plusieurs membres du

cercle: Il est très désirable que le gouvernement charge les inspecteurs d'école de donner au moins une conférence par année, dans chaque paroisse de leur district d'inspection, aux contribuables de chaque municipalité pour leur enseigner leur devoirs au sujet de l'éducation élémentaire des enfants.

—Une indiscretion commise quelque part, nous permet d'annoncer que les élèves de notre école du village pourront se partager, à l'occasion des examens semestriels, les fruits bien assortis d'un bel arbre de Noël.

Ecole St Nicolas.—Extrait des listes du mois—Ozélina Gauthier, Cécile Bisson, Alcide Berthiaume, Albina Paillé, Florida Paquin, Marie Rose Paillé.

—Notre Caisse Scolaire qui n'a pas encore deux ans d'existence, fonctionne très bien.—Les élèves des diverses écoles ont en dépôt \$217.00.

Champlain

La Compagnie de Téléphone St-Luc et Champlain est à installer de nouvelles boîtes dans la paroisse. Nous aurons une trentaine de boîtes qui pourront être mises en correspondance avec tous les endroits où la Cie Bell est installée.

Baptêmes.—Le cinq, Jos Esdras Melville fils de Lucien Toutant et de Antoine Hamelin. Parrain et marraine Féodor Marchand et Eugénie Hamelin son épouse.

Le six Jean-Baptiste Melchior, fils de Philias Grandmont et de Marie-Louise Toutant. Parrain et marraine Frs.-X. Grandmont et Léocadie Toutant.

Le six Marie Joseph Elizabeth, fille de Bourbeau Leblanc et de Annette Jacob. Parrain et marraine Ernest Marchand et Laura Leblanc.

Sépulture.—Le six, Marie Jeanne Côté, épouse de Saül Toupin, décédée l'avant-veille après plusieurs mois de maladie.

Le neuf, sépulture de Laura Beaudoin fille de Joseph Beaudoin et de Octavie Cossette, décédée le cinq à l'âge de 19 ans. La levée du corps fut faite à domicile par l'abbé Arthur Brunelle, vicaire à La Grand'Mère, cousin de la défunte. La messe fut chantée par M. l'abbé A. Brunelle assisté comme diacre et sous-diacre, de MM. l'abbé Joseph Jacob, directeur au Séminaire des Trois-Rivières, et de l'abbé Anselme Trudel, vicaire de Champlain. La défunte était enfant de Marie, voilà pourquoi les membres

de la Congrégation avec leur bannière et leurs insignes ont accompagné leur compagne de sa demeure à l'église et de là jusqu'au cimetière. L'autel de la Ste-Vierge était revêtu de ses plus beaux ornements.

A la famille en deuil nos sympathies.

Pointe du Lac

L'entretien de la traverse sur le fleuve, entre la Pointe du Lac et Nicolet a été adjugé à M. Avila Rouette. Nos conseillers municipaux ont cru devoir protéger les intérêts de la paroisse en insérant dans le marché une clause par laquelle M. A. Rouette ne sera pas tenu d'entretenir la traverse, si la glace ne prend pas cet hiver.

—L'on ne peut pas dire que les pommes ne viennent par à la Pointe du Lac, car un char entier, chargé de ces fruits délicieux, est arrivé cette semaine. Le char était consigné à M. Thomas Joseph Rouette.

St-Narcisse

Une religieuse.—Nous apprenons avec plaisir que Demoiselle Jeanne Cossette qui était entrée au couvent des Sœurs de l'Assomption à Nicolet, a prononcé ses vœux le 9 décembre courant. Elle porte en religion le nom de sœur St-Hubert.

A cette occasion, Monsieur Hubert Cossette, père de la nouvelle religieuse ainsi que Madame Cossette de St-Narcisse sont allés assister à la cérémonie.

—Malade; Dame Joseph Drouin est retenue à sa chambre depuis quelques jours. Nous formons des vœux pour son rétablissement.

—De passage le 9 décembre Monsieur Damien Bellemare contracteur d'Yamachiche.

ST-TITE

—Le jour de l'Immaculée Conception a été célébré avec pompe à St-Tite, cette année.

Un magnifique sermon de circonstance fut donné par le Rvd Père Albert, Franciscain.

Pour cause de mauvais temps la fanfare n'a pu jouer.

—Nous avons eu la semaine dernière un magnifique "Triduum" prêché par le Rvd Père Walbert, Franciscain

Le Triduum, commencé le jour de l'Immaculée Conception, s'est terminé samedi le 11 courant.

Presque sinon tous les tertiaires et d'autres personnes ont assisté aux exercices de piété et sont approchés de la Sainte Table.

Beaucoup de personnes ont été reçues Tertiaires et Novices.

MM. les membres du chœur de chant sous la direction de Mde L. N. E. Lacoursière, sont à préparer une magnifique messe harmonisée, pour Noël.

Cap de la Madeleine.

La solennité de l'immaculée Conception a revêtu ici un cachet d'un caractère tout particulier. En effet, ce jour-là avait lieu la clôture du Triduum des enfants de Marie et la réception des nouvelles congréganistes.

Les exercices de ce Triduum avaient commencé dimanche le 5 décembre. Le Rvd Père M. Magnan O. M. I. était le prédicateur de circonstance; inutile de dire combien les sermons ont été goûtés des congréganistes car pour qui connaît le Rvd Père Magnan il est oiseux de s'entendre dire avec quelle attention ses sermons sont toujours suivis.

La clôture de cette retraite et la réception étaient fixées à 2½ heures de l'après-midi le 8 décembre et ce fut en présence d'une assistance considérable qu'eut lieu la cérémonie. Les postulantes au nombre de onze, avaient été très bien préparés et tout se fit dans un ordre parfait. Le Rvd Père Tourangeau O. M. I. fondateur de cette congrégation au Cap, officiait et nous montra dans une courte allocution tout le bien déjà produit dans la paroisse par les enfants de Marie.

La Boisson: L'alcool.

Pourquoi tout homme sensé doit être en faveur d'une réglementation rigoureuse au sujet de la vente des boissons enivrantes.

(De l' "UNION").
UNE RECLAME HONNETE
Boissons: Poisons.
La parole est à l'alcool.
Qu'es-tu? lui demande-t-on.
—Je suis un poison. Je ne suis ni un tonique, ni un stimulant, ni un réconfortant de ma nature, je suis un intoxicant, c'est-à-dire je suis un POISON.

Voyez par mes œuvres. Je fais plus de victimes que toutes les épidémies ensemble. Je ruine les familles et prépare les générations d'enfants rachitiques et scrofuleux. Je suis le lit de la tuberculose. Je suis de l'épilepsie en bouteille. Je remplis de fous les asiles d'incurables les hôpitaux, de criminels les prisons. Je n'étonne pas la soif, je la donne; je ne réchauffe pas j'engourdis; je ne nourris pas, je tue la faim; Je ne fortifie pas. Je suis la mort!

La science affirme à mon sujet: "Tout alcool, même le plus pur est un poison." (Dr de Vaucleroy—L'alcool devant la science).

La science a raison.

Il y a bien des gens intéressés à me vendre qui disent le contraire, mais ils se mentent à eux-mêmes. Ce sont des malheureux égoïstes qui ne recherchent pas le bien de l'humanité, mais leur intérêt, en trompant tous ceux qui sont encore imbus des erreurs et des préjugés concernant la boisson. Tout ce qu'ils peuvent dire de vrai est ceci:

(Distillateurs, marchands en gros et en détail, cabaretiers, etc, etc. "Nous sommes fort dévoués à la prospérité nationale. Nous voulons procurer du travail aux agents de police, aux huissiers, aux juges, aux géoliers, aux aliénistes, aux avocats, aux croquemorts et aux fossoyeurs... en faisant notre petit commerce et de gros profits...")

Mais moi je sais qu'au même titre que la morphine, la cocaïne ou l'opium, je suis un poison et mon nom est l'alcool.

C4 H6 O2
Pour copie conforme:
C. D.—Fall River, 31 oct. 1909.

—Au cabaret, l'ouvrier tient dans sa main vacillante, un verre où il boit les larmes, le sang, la vie même de sa femme et de ses enfants.

Les Juifs au Canada

(De l'Éclair)

Une question qui, depuis des années et des siècles, préoccupe, soulève, trouble les esprits, une question qui s'envisage sous un angle spécial, c'est l'éternel question, la question juive. Cette race cosmopolite, condamnée à errer tous les temps de son existence, sur la surface du globe terrestre, ne fait que tourmenter l'action providentielle dans la vie des peuples.

Cela n'est-il pas vrai? Regardez-la dans les pays européens. en Russie et en France par exemple: n'est-elle pas la cause de toutes les révolutions? Ici en Amérique, aux États-Unis et au Canada, n'a-t-elle pas commencé son œuvre destructive? Hélas! peut-être un peu trop; car du jour où Papineau lui a préparé l'émancipation civile et politique, elle s'est mise à l'œuvre elle agit par ruse comme le renard du bonhomme LaFontaine. De nos jours cette rapace, cette voleuse, cette avare, est en train de faire du Canada, une seconde "France-juive", elle travaille à faire de tous les citoyens des libres-penseurs asservis, des rationalistes esclaves qui ne songeront qu'à dicter des lois que leur secte aura décidées.

"Les Juifs, a dit M. Henri Bourrassa, ne deviennent citoyens d'un pays qu'en vue des avantages à retirer, qu'afin de s'enrichir tout en contribuant le moins possible au progrès du pays. Il est parfaitement reconnu, qu'ils ne cherchent pas à devenir de grands propriétaires, mais qu'à amasser des fortunes colossales. en extorquant l'argent des pauvres ouvriers."

Comment font-ils cela? Ils commencent par parcourir les ruelles des villes, chemise bleue sur le dos, pantalon en guénille, ils ramassent les déchets des citadins. La première année, ils sont dans le plus complet dénûment: la seconde ils ouvrent un magasin de bric à brac, à crédit, et là, profitent de toutes les occasions pour voler nos pauvres "Canadiens" qui pensent acheter à meilleur marché. Après

avoir agi de la sorte pendant cinq ou six ans, ces "Juifs", se classent sans gêne parmi nos riches citoyens et vont ouvrir des magasins plus considérables dans les centres commerciaux. Ce n'est pas tout: dans leur ancienne boutique de bric à brac, ils cèdent la place à d'autres de leur race maudite qui suivent le même chemin.

M. Sauvageau avait bien raison de dire, dans un article de la "Vérité" que notre animosité et notre haine contre les Juifs ne proviennent pas "des préjugés nationaux ou religieux mais de ce qu'ils ne s'assimilent pas à la population des pays où ils vivent".

A. PRATT.
Note de la Rédaction.—Nous entendons faire nos réserves relativement à cette question d'assimilation. Nous précisons notre idée quelque un de ces jours.

GEO. HENRI ROBICHON,
—AVOCAT—
38 rue ROYAL, E. Les Trois-Rivières

PAUL DUVAL

MARCHAND DE

Chaussures et Claques

18, DES FORGES

(Vis-à-vis le Marché.)

Assortiment complet de Chaussures de toutes sortes à très Bas Prix.

Voyez notre installation de vitrine.

On demande des agents, s'adresser à J. A. PELLETR, No. 3 rue Hart.

GEO. HENRI ROBICHON,
—AVOCAT—
38 rue ROYAL, E. Les Trois-Rivières

ENSEIGNE DU MOUTON D'OR. MAISON FONDÉE 1871.

AUX NOUVEAUTES

Lajoie, Frère & Cie

(En face du Monument Laviolette)

122 Rue Notre-Dame, Les TROIS-RIVIERES.

Seuls Agents pour les Patrons "Buterick"

NOUVELLES MODES D'AUTOMNE

SPECIALITES: Costumes tailleurs et Robes de Toilette

Donnez vos commandes d'avance, si vous voulez qu'elles vous soient livrées à temps.

N. B.—Nous donnons des CARTES pour CADEAUX.

L'Assortiment le plus varié et le plus complet entre Québec et Montréal.

North Shore Power Co.

64 RUE DES FORGES

Tient en magasin toutes sortes d'appareils électriques, tels que:

Electroliers, lampes incandescentes, fournitures pour installations complètes, fer à repasser, fer à friser, ustensiles de cuisine à l'électricité, éventails électrique à louer ou à vendre.

Se charge de faire des installations. Ouvrage garanti, à des prix très raisonnables.

Pour plus amples informations vous pourrez vous adresser au bureau,

64 RUE DES FORGES

RALPH. B. McDUNNOUGH,
Gérant.

DE L'ARGENT POUR VOUS!

Si vous vous rendez à la

PHARMACIE WILLIAMS

No. 20 RUE HART.

Car cette vieille Pharmacie est prête à vous servir comme par le passé avec du Bon, du Frais et justement ce qu'il vous faut.

5 RUE DES FORGES Tél. 289

HEBERT & LESIEUR

Sens Agents du **"MALE ATTIRE"** Tailored Clothes

Les meilleurs vêtements en Canada, aux prix les plus bas!
Habits et Paletots de \$12.00 à \$25.00

Voyez notre ligne de "Complets tout Laine" à notre Rayon "Mesure Spéciale"

ATTENTION!

Avez vous fait l'inspection de vos fourrures, si non, veuillez le faire immédiatement avant que la température froide arrive, et placez vos ordres de suite de manière à être à la mode à l'arrivée des fêtes.

Vous trouverez ici un assortiment des plus varié et le plus complet, élégante CONFECTION, et belles PEAUX

A DES PRIX TRES MODERES

Pantoufles de Fantaisie



De toutes nuances et de tous styles, un article pour cadeau de Noël.

GUETRES

POUR

Dames et Messieurs

Dans toutes les couleurs. Variété extraordinaire.

Demamdez nos petites Bottines de BEBES, aux prix incroyables de 25 cents la paire, pointure de 0 à 4.

Adolphe Balcer
TROIS-RIVIERES
Coin des Rues Notre-Dame et des Forges

Sanatorium De Blois

OUVERT
TOUTE
L'ANNEE

A 2.30 Heures de MONTREAL

C. N. DE BLOIS, M. D. et O. TOURIGNY, M. D., Médecins-directeurs.
Pour le traitement des maladies nerveuses et chroniques : Neurasthénie, Dyspepsie, Rhumatisme, Névralgie, Etc., Etc.
Cet établissement nouvellement agrandi et restauré à neuf peut maintenant recevoir un grand nombre de malades.
Il réunit tous les moyens de traitement les plus modernes tels que hydrothérapie, bains d'air chaud et de vapeur, électricité, ozone, rayons X, massage, etc.
Chambres très confortables; pension excellente; eaux de sources; eaux minérales provenant des fameuses "sources Ste-Madeleine," fournis gratis aux pensionnaires.

Treize Années de Succès

Pour renseignements et prospectus illustré, adressez :

LE SANATORIUM De BLOIS, Les Trois-Rivières.

La distance n'y fait pas, pourvu que vous

PAYIEZ MEILLEUR MARCHE.

Présentez ce coupon chez

20% POUR CENT 20%

De LOTTINVILLE & CARIGNAN

MARCHANDS DE MEUBLES

Et vous aurez 20 cents par piastre sur tous vos achats de meubles,
DU 15 AU 31 DECEMBRE 1909

10, RUE STE-MARIE, 10

Téléphone Bell

Les Trois-Rivières.

Chez Guilbert & Magny
Marchands de CHAUSSURES
No. 7 rue DES FORGES
On trouve l'expérience de
MARCHANDS DE CHAUSSURES.

Guilbert & Magny
Protègent le Public en
leur vendant des Chaussures de Haute Qualité
avec garantie. VOISIN DU MARCHÉ

Pour LE BIEN du PUBLIC
Guilbert & Magny
Vendent les meilleures Chaussures Chaudes
UN SEUL PRIX
7, RUE DES FORGES

F.-X. Aubry

Ce coureur de prairie, cette explorateur du Texas, du nouveau Mexique, du haut Missouri et de la Californie, fameux il y a soixante ans, et dont les aventures sont décrites par le sénateur Joseph Tassé dans ses "Canadiens de l'Ouest," était né à Maskinongé "d'une famille ordinaire d'Abbertine en Lorraine."

Abbertine est en Picardie. Nous allons voir qu'il y a une autre erreur dans l'assertion ci-dessus.

Tanguay nous fait connaître des Aubry de Bordeaux, Paris, Tours, Anjou, Bretagne et Bourgogne. Ceux de Bourgogne se sont fixés dans le district des Trois-Rivières; tous les autres à Montréal et à Québec. Il ne paraît pas qu'il soit venu aucun Aubry de la Lorraine ou de la Picardie.

Deux familles Aubry sont arrivées de Bourgogne en 1738: Jean, de Châtillon-sur-Saine, diocèse de Langres; Joseph, de St-Broing-les-Moines, diocèse de Dijon.

Ces deux hommes étaient engagés pour le compte du roi, qui alors commençait les forges de St-Maurice. Ils étaient chacun d'une localité où l'on fabriquait le fer depuis longtemps.

Des forges St-Maurice, la descendance de Jean s'est répandue aux Trois-Rivières, à la Pointe-du-Lac, à Yamachiche, à la Rivière-du-Loup (en haut) et à Maskinongé. Il n'y a pas de mélange avec les Aubry des autres districts. J'en conclus que F.-X. Aubry était de la souche de Bourgogne, et, par suite, des forges de St-Maurice.

J'ai connu toutes ces familles du district des Trois-Rivières. Lorsque, il y a soixante ans, le "Napoléon des Plaines" (ainsi l'appelaient les Américains) occupait l'attention publique, sa mère et ses frères, qui demeuraient aux Trois-Rivières, étaient continuellement interrogés à son sujet. Les Aubry du district se montraient fiers de ses exploits. Je me rappelle son frère Auguste, le plus jeune de la famille, qui partit pour le rejoindre, en 1851 ou 1852. Enfin, la parenté tout entière se réclamait d'un ancêtre établi aux forges St-Maurice.

Le but de l'École-Laique.

"Le but de l'école laïque ou sans-Dieu n'est pas d'apprendre à lire, à écrire et à compter; non, elle est un engin de guerre contre le catholicisme.

"L'école laïque a pour but de former des libres-penseurs.

"Elle tromperait l'espérance que

nous fondons sur elle, si elle se renferme dans une respectueuse neutralité.

"L'école laïque apprend à rejeter le dogme.

"Lorsque, à 13 ans, il quitte les banes de l'école, l'élève laïque n'a pas profité de l'enseignement de ses maîtres, s'il reste croyant.

L'école laïque n'aura porté ses fruits et donné sa juste mesure que si l'enfant est débarrassé du dogme, s'il a renié la foi de ses pères, s'il a renoncé à la foi catholique.

"L'école laïque est un moule où l'on jette un fils chrétien et d'où doit s'échapper un renégat.

"Comme les choses n'iraient pas assez vite à notre gré pour que l'antipatie soit générale, nous nous emparerons du monopole de l'enseignement.

"Nous refuserons aux Frères et aux Sœurs le droit de tenir école.

Nous fermerons leurs établissements.

"Alors, force sera aux familles arriérées de nous donner leurs enfants.

"Et à ces enfants, nous ne croirions avoir rien appris, tant qu'ils ne seront pas en révolte contre le Clergé"

Allons au Peuple!

"Allons au peuple, messieurs c'est l'œuvre du siècle à venir. Allons au peuple; quittons les sentiers battus où se traînent les conventions de la politique et les préjugés du monde. C'est dans son sein que s'agitiera, désormais les grandes questions de notre temps. Allons à l'ouvrier pour le connaître, pour l'aimer. Allons à lui pour savoir ce qu'il souffre et ce qu'il demande: nous ne le savons pas assez, nous ne le voyons pas assez, nous ne le voyons qu'à travers ses égarements; cependant, exploité par ceux qui le flattent opprimé par la fausse liberté qui l'écrase, déshérité par l'impunité qui l'avilit, il est là, dans son lamentable isolement, sans autre force que la violence, sans autre appui que la révolte, victime de ses propres emportements et cherchait en vain des amis qui le servent au lieu de se servir de lui."

DE MUN.

Restons Canadiens-Français

Monsieur Louis Arnould, un Français qui a vécu quelques années au milieu des Canadiens-Français, vient de publier, dans la revue française "Le Correspondant," une étude qui devrait servir de thème de méditation à tous ceux qu'intéresse l'avenir de la race canadienne-française en Amérique.

Malgré quelques légères inexactitudes qui se sont glissées sous sa plume, le savant professeur de littérature a donné une esquisse vigoureuse, précise et franche de l'âme canadienne-française. Observateur subtil, il a beaucoup vu durant son séjour au Canada et il a bien vu. Si sa plume s'est fourvoyée quelque peu sur certaines questions de second ordre, la faute en est plutôt aux farceurs qui l'on induit en erreur qu'à lui-même.

Ce qu'il importe de relever, dans l'étude de M. Arnould, c'est l'assertion que les influences françaises, anglaises et américaines se sont amalgamées dans l'âme canadienne-française et que la civilisation américaine livre des assauts terribles aux traditions françaises.

Parole d'une cruelle vérité! Non pas certes qu'il faille déplorer le fait que l'âme canadienne-française s'est éloignée un peu de l'âme française pour se rapprocher de l'âme anglaise et de l'âme américaine. Jusqu'à présent, notre mentalité comme peuple a subi des pertes légères à cause de notre isolement de la France et a fait des acquisitions précieuses au contact de la froide et pratique race anglaise comme à celui de l'active et bruyante race américaine. Mais, nous en sommes arrivés au moment où ce sont les défauts plutôt que les qualités des races environnantes que nous sommes portés à imiter. Là réside le danger.

Il n'y avait pas de mal pour nous à acquérir le sens démocratique et politique du peuple anglais. Pas de mal non plus à donner faiblement dans le réalisme américain. Cependant, quelle perte immense nous ferions le jour où nous perdriions notre goût du beau et

notre idéalisme salutaire! Dans quel abîme nous croûlerions si, à l'instar de nos voisins du Sud, nous allions mettre au rancart la religion et la morale!

Il ne manquera pas de gens pour taxer M. Arnould de pessimisme. Le péril signalé par lui existe cependant, bel et bien. D'autres observateurs désintéressés l'ont aperçu comme lui. MM. Siegfried, Mandelin et Loir ont été tous trois frappés, comme M. Arnould, de l'invasion pacifique du Canada par les États-Unis. Un mélange de dédain, de mépris et de malice froide le légèrement dans la voix du Canadien-français quand il parle des Américains. N'empêche qu'il mette souvent son ambition, à son issu, à imiter ses voisins. Sans se l'avouer, il a foi en leur supériorité. Il les critique et par une contradiction plaisante et triste il aime à se donner des airs d'Américain, puis à dire, s'il a traversé quelques fois la ligne quarante-cinquième: "Aux États-Unis, c'est comme ceci, c'est comme cela!"

Loïn de nous la pensée de vouloir nier aux Américains et aux Anglais leurs qualités respectives. Mais nous récusons énergiquement l'affirmation de certains esprits naïfs sur la supériorité des Anglo-saxons ou des Américains. A notre sentiment, les Canadiens-français n'ont rien à envier à aucune autre nationalité, quelle qu'elle soit. Qu'ils sachent être Canadiens français, comme les Anglais savent être Anglais, comme les Irlandais savent être Irlandais, comme les Américains savent être Américains. Au lieu de copier servilement Anglais et Américains, la race canadienne-française doit à son passé, à ses aïeux à sa dignité, de travailler au développement de ses propres qualités.

Pour elle, il s'agit d'une question vitale. Plus elle se laissera envahir par l'américanisme et par le saxonisme, plus elle s'éloignera de ces traditions réconfortantes et pures. Par sa négligence à développer avec soin les traits principaux de son caractère propre, elle verrait s'effacer peu à peu la netteté de sa figure nationale.

Non, non! Cela ne sera pas. L'amour de la religion catholique et de la nationalité française est gravé dans le cœur des Canadiens-français. Ils donneront raison à Honoré Mercier qui a dit que rien ne pourrait leur enlever cet amour.

M. Arnould affirme que les Français ressentent une sorte d'angoisse en voyant la France d'Amérique aux prises avec le terrible adversaire qu'est la puissance assimilatrice des États-Unis. Nous sommes plus confiants en l'avenir. Si les Canadiens-français savent concentrer leur énergie dans leurs propres institutions, ils opposeront facilement une digue à l'invasion américaine. Tant qu'ils resteront fidèles à leur religion, il n'y aura rien à craindre. Les peuples qui prient ne meurent pas!

Le danger qui nous menace est connu. Un homme averti en vaut deux.

Nous sommes et nous resteront Canadiens-français!

C. LECLERC.

Vapeur Glacial

Horaires 1 Décembre jusqu'à nouvel avis
Dimanche excepté.

Départ de Trois-Rivières Heures	Départ de Ste-Angele Heures
7.00 a. m.	7.30 a. m.
8.00 a. m.	G. T. R.
9.15 a. m.	9.45 a. m.
10.15 a. m.	10.45 a. m.
11.16 a. m.	12.15 p. m.
1.00 p. m.	1.30 p. m.
2.00 p. m.	2.45 p. m.
3.15 p. m.	3.45 p. m.
4.15 p. m.	4.30 p. m.
DIMANCHE	
8.00 a. m.	8.30 a. m.

AU BON MARCHÉ

J.A. Dostaler & Frère

— EPICIERS —

SPECIALITE: Foin Grains & Paille

39, Ste-Marie, Tél. 264
LES TROIS-RIVIERES.

EN FACE DU MARCHÉ

Louis BADEAUX,

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

SPECIALITE: MATINEES en SOIE et POINT
Assortiment Complet de TAPIS et PRELARTS.

Tél. 134 - 36 RUE DES FORGES, - Les Trois-Rivières

N. B. - Nous donnons des cartes pour CADEAUX.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

4% Quatre Pour Cent Alloué sur Dépôts 4%

La somme d'une piastre (\$1.00) vous ouvre un compte.

Intérêt payé deux fois par année.

Votre Argent porte Intérêt sur RECEPTION des Dépôts.

Escomptes aux Taux des Banques

Une visite à notre bureau est sollicitée.

Affaires de Banque en Général

P. E. PANNETON, BANQUIER,

Les Trois-Rivières, P. Q.

Bière et Porter LABATT

SPECIALITE DE

J. C. ROUSSEAU

FABRICANT DE LIQUEURS DOUCES

Agent des eaux minérales CATON et ST-LEON

N. B.—Nos liqueurs sont fabriquées avec eau filtrée, très pure.

A la Ville et a la Campagne,

L'Importante Maison

Jos. L. Fortin

Est connue et Hautement appréciée! Et pour Cause?

Son Assortiment, très considérable, est sans cesse renouvelé, comprend les plus belles Marchandises qu'on puisse voir.

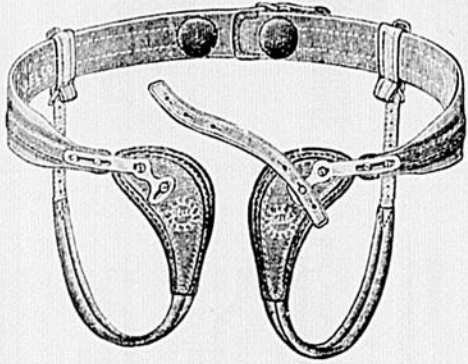
RUE NOTRE-DAME

Téléphone 254 Les Trois-Rivières.

Achetez vos Papier à envelopper, Sacs d'épicerie, au prix de Montréal, chez Vanasse & Lefrançois, rue Du Platon. N'oubliez pas que nos prix pour les impressions sont les plus bas.

Pour vos EPICERIES allez chez
Bellefeuille & Giroux
 MARCHANDS LICENCIÉS
 GROS ET DETAIL
 Coin Des Forges et Hart
 Téléphone 310

DEUX QUESTIONS, S. V. P.



Souffrez-vous d'une Hernie?

Si vous avez une Hernie, rendez-vous au numéro **47 Rue Du Platon**, et l'on vous ajustera une bande qui conviendra à votre cas.

Souffrez-vous de Dyspepsie?

Tout probablement. Alors prenez

LE SEL DE SANTE PELTIER

et vous serez certainement guéri.

PRIX : 50c LE FLACON

J. A. PELTIER

PHARMACIEN-CHIMISTE

47 Rue Du Platon, Trois-Rivières

Téléphone 558

Anselme Dubé

Contracteur-Général

28 - Rue Ste-Marie - 28

L'HOMME SÉRIeux



LA PIPE "PETERBOROUGH"

NAP. E. GODIN

12 et 14 RUE DES FORGES

SEUL AGENT AUX TROIS-RIVIERES.

AU MAGASIN du PEUPLE

41 Rue du PLATON,

TROIS-RIVIERES.

AGENT De la Chaussure du Dr VERMON. Cette chaussure est recommandée par les médecins.	Demandez nos Coupons, ils ont de la valeur. Nous donnons des Coupons avec chaque achat. Nous donnons des Cadeaux. Depuis trois ans nous vendons à Un Seul Prix.	Souliers en feutre pour Hommes-Femmes et Fillet, tes. Bottines en feutre " KIMMEL " très Chaude et à Bon Marché. On Repare les Chaussures.
--	--	--

Chaussures de l'ouvrier "**WILLIAMS**," cette chaussure est garantie en cuir solide, chaque paire est garantie. Souliers Mous de toutes grandeurs. Claques **JACQUES CARTIER** et "**MERCHANT**."

L. DASSYLVA
 PROPRIÉTAIRE.

Aspect constitutionnel de la question scolaire au Manitoba

Nous reproduisons des "Cloches de St-Boniface" la traduction d'une importante étude constitutionnelle de la question scolaire, écrite par l'avocat White, et publiée par le "Citizen" d'Ottawa.

Voici l'Article.

M. l'avocat S. White, c. k ; légiste distingué de Windsor, Ont. a publié récemment dans le Citizen d'Ottawa un remarquable travail sur l'aspect constitutionnel de notre question scolaire et sur le bien fondé de nos droits et de nos réclamations. Si tous les catholiques influents pensaient et parlaient ainsi, cette épineuse question serait bientôt réglée dans le sens de la justice et de la constitution du pays. Nous remercions les journaux anglais, (*Citizen, True Witness, central Catholic*), allemands (*West Canada et St. Peter's Bote*) et polonais (*Gazeta Katolicka*) qui ont porté cette pièce documentaire à la connaissance de leurs lecteurs et nous la traduisons dans notre langue pour le public canadien-français, espérant que les journaux amis de notre cause voudront bien l'insérer dans leurs colonnes.

Monsieur le Directeur du Citizen.

Comme on a beaucoup écrit et discuté sur les clauses scolaires du bill d'autonomie du Canada, je vous prie de publier mes vues sur cet important sujet. J'espère qu'elles pourront le mettre en lumière et aider à le mieux comprendre. La question doit être considérée en dehors de toute préoccupation politique. Ceux qui ont discuté les clauses scolaires sont des gentils-hommes qui ne voudraient pas se soustraire à leurs obligations comme individus privés ; je pense qu'ils ne voudraient pas non plus forcer les gouvernements ou parlements impériaux ou canadiens à se dérober aux leurs. Conséquemment, je m'efforcerai de démontrer les obligations et les garanties qui, dans mon opinion, existent en faveur des catholiques romains du Dominion, à l'est des Montagnes Rocheuses, concernant le maintien de leurs écoles comme il leur semble le plus avantageux.

Antérieurement au traité d'Utrecht, 1713, la France possédait le territoire de la Baie d'Hudson, qui était occupé par ses sujets. L'article 10 du traité remettait ce territoire à la Grande-Bretagne et l'article 14 stipulait que les sujets de France qui voudraient y demeurer et devenir sujets de la Grande-Bretagne jouiraient du libre exercice de leur religion suivant la pratique de l'Eglise de Rome, etc.

Les articles de la capitulation de Québec, 1759, contiennent de semblables dispositions, et ceux de la capitulation de Montréal, 1760, en renferment de plus étendues et de plus explicites concernant le même objet et font mention spéciale de toutes les communautés y compris leurs écoles et leurs instituteurs respectifs.

Le traité de Paris, 1763, appelé *traité définitif*, reproduit le traité d'Utrecht et l'incorpore avec d'autres traités y mentionnés, déclarant que les garanties de la Grande-Bretagne serviront comme base et fondement à la paix et au présent traité et qu'à cette fin ces garanties sont toutes renouvelées et confirmées en bonne et due forme, de telle sorte qu'elles devront être exactement observées en tout et partout. Les dites parties déclarent qu'elles ne laisseront subsister nul privilège faveur ou complaisance contraire au traité ci-dessus confirmés. Dans l'article 4, le roi de France cède et garantit de plein droit à Sa Majesté Britannique le Canada et toutes ses dépendances et Sa Majesté Britannique s'engage de son côté à accorder le libre exercice de la religion catholique aux habitants du Canada et à donner en conséquence les ordres les plus précis et les plus effectifs pour que ces nouveaux sujets catholiques romains puissent professer leur religion selon le rite de l'Eglise romaine, en autant que les lois de la Grande-Bretagne le permettent.

Pour saisir la portée des termes de ces traités, il faut considérer les arti-

cles des capitulations de Québec et de Montréal dans lesquelles les garanties et réserves accordées dans le temps sont pleinement formées, tant au sujet du libre exercice de la religion catholique romaine qu'en vue d'assurer aux évêques, aux chapitres, aux curés, aux prêtres, aux missionnaires, aux religieux et à toutes leurs communautés la même liberté de juridiction que sous la domination française.

En 1774, l'acte de Québec, législation impériale, après avoir fait mention du *traité définitif*, le confirme, et autorise et constitue un conseil pour le gouvernement des affaires de la province avec pouvoir et autorité de faire des lois dans l'intérêt de la paix, de la prospérité et de la bonne administration. Les sections 5 et 8 stipulent que les sujets de Sa Majesté professant la religion de l'Eglise de Rome et leur clergé devront jouir des droits et privilèges sauvegardés par le traité en question et la section 15 établit qu'aucune ordonnance ayant trait à la religion n'aura de force ni d'effet avant d'avoir reçu l'approbation de Sa Majesté.

L'acte constitutionnel de 1791, aussi législation impériale, non seulement n'affecte pas les sections de l'acte de Québec dont il est ci-dessus fait mention, mais il établit dans chaque province un conseil législatif et une assemblée législative avec pouvoir de faire des lois pour la paix, la prospérité et la bonne administration de chacune. La section 42 déclare que, conformément à l'acte de Québec, les législatures ne pourront modifier ou abolir aucun acte concernant ou affectant une forme religieuse ou mode de culte, ou de nature à affecter le paiement, par exemple, des instituteurs, sans que tel acte, antérieurement à toute déclaration ou signification de l'assentiment du roi, soit déposé devant les deux chambres du parlement de la Grande Bretagne.

L'acte d'Union, 1840, autre législation impériale, autorisait la réunion des provinces sous un seul conseil législatif et une seule assemblée législative ayant pouvoir de faire des lois pour la paix, la prospérité et la bonne administration de la province du Canada, lesquelles lois ne devant en rien être contraires à cet acte ni à telles parties de l'acte constitutionnel non amendées par le présent acte ni à tout autre acte passé ou futur non infirmé par les présentes, et la section 42 contenait des dispositions identiques à celles contenues dans la section 42 de l'acte de 1791.

Ainsi statuait notre constitution au moment où fut passé l'acte de la Confédération. Le parlement impérial avait autorisé le parlement du Canada à faire des lois assujetties aux réserves et aux restrictions ci-dessus mentionnées, et ses pouvoirs à cet égard n'ont en aucune manière été élargis par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, qui a créé l'union fédérale avec une constitution semblable en principe à celle du Royaume-Uni. Si ce fait devrait être considéré comme un transfert du pouvoir réservé, — ce que je n'admets pas —, notre parlement aurait alors assumé les pouvoirs du parlement impérial et devrait ensuite dans la pratique, suivre la ligne de conduite de ce parlement qui ne légifère jamais pour altérer les traités, les modifier ou les affecter d'une manière préjudiciable. Dans la distribution des pouvoirs législatifs la section 93 stipule que les législatures peuvent exclusivement faire des lois relatives à l'éducation, pourvu cependant que ces lois soient subordonnées aux dispositions et réserves contenues dans ses sous-sections. L'acte d'amendement à la Confédération, 1871, confère au parlement du Canada le pouvoir d'établir de nouvelles provinces, de pourvoir à leur constitution et à leur administration et de faire des lois pour la paix, la prospérité et le bon gouvernement de ces provinces. La section 5 déclare que l'acte de Manitoba, 1870, sera réputé valide et efficace et la section 22 de cet acte de Manitoba contient des dispositions identiques à celles de la section 93 et de ses sous-sections, excepté l'addition dans la sous-section 1 des mots *or practice* qui spécifient les réserves en question.

(A Continuer.)

A Lower

Logement avec toutes les améliorations modernes. Coin des rues Hart et Des Forges. S'adresser à MM. Paquin & Frère.

Bondy & Beaulac

MARCHANDS-TAILLEURS

Agents des Vêtements "**Fit-Rite**"

Coin Bonaventure et Ste-Marie

Les Trois-Rivières.

TELEPHONE 260

RESIDENCE 426

NAP. E. GODIN,

IMPORTATEUR ET AGENT MANUFACTURIER

NOS SPECIALITES :

Argenteries, Verres taillés, Porcelaine, Vaisselle, Contellerie, Verreries, Granit, Articles de Fumeurs, de Fantaisie, de Toilette, et de Luxe pour Cadeaux, Horloges, Cadrans, Jouets, Poupées, Thé, Café, Sucreries, et Chocolats. Rayon de Voiselles! A l'occasion de l'ouverture de notre Nouveau magasin, nous donnerons 10 pour cent sur nos marchandises.

12 - 14 rue DES FORGES,

En face du Marché.

Faites vos achats de

Hardes Faites, Chapeaux et Valises, chez

BLAIS & FRERE,

MARCHANDS-TAILLEURS

181 Rue NOTRE-DAME,

Les Trois-Rivières

N. B. — Nous sommes les seuls agents pour la CAMPBELL'S CLOTHING.

A VENDRE

Plusieurs terrains et maisons privées situés dans différentes parties de la ville et aussi de magnifiques fermes dans des paroisses environnantes. Conditions faciles.

S'adresser au Bureau de H. CARIGNAN, Courtier-d'Immeubles. 38 RUE ROYALE, TROIS-RIVIERES.

Le Bonheur des Familles ou Voulez-vous être Heureux en Mariage?

Guide pratique complet pour personnes mariées, jeunes gens et jeunes filles par D. G.

Prix de l'ouvrage..... 0.50
 1 douzaine..... \$ 5.40
 50 exemplaires..... 20.00
 100 exemplaires..... 35.00

La Propagande des bons livres.
 3 Rue Hart, Les Trois-Rivières.

EN COUR DE POLICE

Un individu est accusé d'avoir volé une boîte de Marchandises.

Le Juge de Paix. — Que contient cette boîte? *L'accusé.* — Si vous saviez M. le Juge, ce qu'il y a dedans, bien sûr vous ne me blâmeriez pas, c'est si bon!

Le Juge de Paix. — Qu'est-ce que c'est donc? *L'accusé.* — C'est du Chocolat de chez

GENEST & CLOUTIER

148, rue NOTRE-DAME, Les Trois-Rivières

TELEPHONE BELL 155

A. Laurin & Cie

Marchands de MEUBLES

No. 42 rue Du Platon

La Banque Provinciale DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900.

SIEGE CENTRAL : 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL, CANADA

BUREAU DE DIRECTION

Président : M. H. LAPORTE, Vice-Président : M. W. F. CARSLY, Monsieur G. M. BOSWORTH, Honorable L. BEAUBIEN, Monsieur ALPHONSE RACINE, Dr E. P. LACHAPPELLE, Monsieur TANCRÈDE BIENVENU.

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires censeurs)

Prés. : Hon. SIR ALEX. LACOSTE, Vice-Prés. : A. S. HAMELIN Hon. SIR LOMER GOUIN

Gérant Général : TANCRÈDE BIENVENU

Auditeur : A. S. HAMELIN

Inspecteur : J. W. L. FORGET

La Banque Provinciale du Canada, accepte les compte d'épargne depuis \$1.00 Elle paie l'intérêt sur les dépôts 2 fois l'an. Elle est la seule Banque Canadienne-Française dont le département d'épargne est contrôlé par un bureau de Commissaires-Censeurs.

Vous pouvez aussi déposer votre argent sur **Certificat de Dépôt** spécial, payable à **Huit jours d'avis** et obtenir un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3 1/2 p. c. l'an, suivant le terme pendant lequel la somme sera restée en dépôt, savoir : 3 mois, 3 p. c. 6 mois, 3 1/4 a. c. 12 mois 3 1/2 p. c. Il n'est émis de certificat toutefois que pour une somme de \$500 ou plus.

SUCCURSALE AUX TROIS-RIVIERES

BUREAU TEMPORAIRE **3 RUE HART**

NAPOLEON LANGLOIS,

GÉRANT.

J. B. LORANGER

MARCHAND DE

Peintures Huiles, Vernis, Vitres, Ustensiles de cuisin au complet Matériaux de Construction, Etc.

24 Rue Badaeux,

LES TROIS-RIVIERES.

Téléphone Bell 93.

Abonnez-vous au **BIEN PUBLIC**

UNE VENTE SANS PAREIL !

VENTE GIGANTESQUE A PRIX REDUITS



Commencant Mercredi, 15 Décembre à 9 hrs. a. m.

— Pour 9 Jours Seulement —

Stock Complet de \$24,000.

En charge de la TORONTO SALVAGE Co., pour écouler au plus tôt possible.

PANNETON & FRERE

Magasin fermé de Samedi soir, 11 Déc. jusqu'à Mercredi, 15 Déc. à 9 hrs a. m.

Pour arranger et Marquer la Marchandise.



La vente finira positivement VENDREDI SOIR, 24 DECEMBRE

Venez de bonne heure et ayez le meilleur choix.

La plus grande vente jamais faite ni vue encore jusqu'aujourd'hui.

La température de la saison a eu pour effet de nous laisser beaucoup de Marchandises que nous avons absolument besoin d'échanger pour de l'argent (cash) sous le plus court délai, nous avons coupé les prix comme ils n'ont jamais été encore nulle part et comme ils le seront jamais ; les nôtres le sont que pour cette vente seulement. Comme nous sommes dans la saison des froids de l'hiver, nous vous offrons l'opportunité d'acheter des Fourrures, Chaussures, Hards-Faites pour hommes, femmes et enfants, Couvertures et Marchandises de toutes descriptions, à des prix jamais connus encore, jamais égalés nulle part, prix plus bas qui n'ont pas encore été donnés par aucun manufacturier dans ces marchandises.

Venez prendre part a cette Fete unique, a bon Marche.

Aussi bas, à des Prix qui ne l'ont jamais été encore.

Nous avons besoin de vingt-cinq commis.

Voici pourquoi nous ne mentionnons pas de prix (nous vous référons à notre circulaire.) Nous voulons vous convaincre du fait que rien de notre stock énorme, n'a été réservé ; le prix sur tous les articles a été réduit au minimum.

PANNETON & FRERE

En face de la rue HART, Vis-à-vis la Banque d'Hochelaga.
TROIS-RIVIERES, QUE.

The Toronto Salvage Co., Mr Lee Schlesinger, gérant en charge pour cette grande vente.

Rappelez-vous de la date, Mercredi 15 Décembre, pour 9 jours seulement.

Que rien ne vous empêche de venir à la plus grande vente ICI—et ici seulement— C'est à votre avantage et la seule chance de sauver de l'argent. :: :: :: ::